

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 janvier 2013

TRANSITION VERS UN SYSTÈME ÉNERGÉTIQUE SOBRE - (N° 579)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT**N ° 108**

présenté par
M. Hammadi

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 80, substituer aux mots :

« peuvent définir »

le mot :

« définissent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le rôle du gouvernement dans la transition énergétique s'avère aujourd'hui essentiel. Il convient ainsi d'identifier clairement la responsabilité de seuils afin de permettre aux plus démunis d'avoir un interlocuteur et une référence viables.